

## Devoir commun histoire terminale S. Analyse de deux documents d'histoire. Proposition de corrigé

**Sujet :** Comment l'historien analyse-t-il l'évolution de la mémoire officielle de la seconde guerre mondiale en France depuis 1945 ?

[Consigne : « Après avoir présenté et replacé les documents dans leur contexte »]

**Le document 1** est un extrait d'un manuel scolaire de 1959 destiné aux écoliers des écoles primaires sur un épisode de la seconde guerre mondiale : « *la libération de Paris* ». Ce « *récit* » se termine par des « *paroles du général De Gaulle* » de 1940, l'homme de l'appel du 18 juin, alors que De Gaulle vient de revenir au pouvoir en 1958, un an plus tôt, en fondant la V<sup>e</sup> République.

**Le document 2** est constitué d'extraits du discours de J. Chirac, qui vient d'être élu Président de la République, le 16 juillet 1995, lors du 53<sup>e</sup> anniversaire de la rafle du Vel d'hiv. Il s'adresse aux représentants de la communauté juive de France, mais aussi à toute la nation.

**Ces deux documents par leur nature et leur contenu nous permettent donc d'étudier l'évolution de la mémoire officielle, celle de l'Etat, de la seconde guerre mondiale. [Lien avec le sujet]**

[Consigne : « vous montrerez l'évolution de l'attitude de l'Etat français vis à vis de la mémoire de la seconde guerre mondiale »]

**Le Document 1 est un exemple frappant du « résistancialisme »** qui domine de 1945 à la fin des années 1960, défini par l'historien H. Rousso comme le mythe d'une France unie qui « *résiste à l'occupant* », qui « *prend le maquis* », dont la population, « *les Parisiens* » aidés des « *chars du Général Leclerc* », libèrent seuls Paris des « *Allemands* » qui « *prennent peur* ». La nation est ainsi héroïsée, et assimilée toute entière à la Résistance.

**Ce document 1 ne dit pas un mot sur le gouvernement de Vichy.** On ne parle que des « *Allemands* », mais pas des collabrateurs. Cela correspond bien à la conception qui domine l'Etat depuis la libération, avec le soutien des partis issus de la Résistance, notamment les gaullistes et le PCF, qui adoptent l'ordonnance d'août 1944, les lois d'amnisties, et une épuration légale, destinées à rétablir l'unité nationale menacée autour des valeurs « *patriotiques* » et Républicaines. C'est le « *syndrome de Vichy* » (H Rousso).

Enfin, on remarque que **la mémoire des victimes des déportations raciales (Juifs, Tsiganes) n'est pas évoquée auprès des écoliers**, puisque tous les déportés sont assimilés à des « *patriotes français* » que l'occupant « *tortura* » et « *fit mourir de faim en Allemagne.* » A cette époque, la mémoire résistante domine, cantonnant les autres mémoires à la sphère privée, familiale.

**L'historien voit dans le discours de J Chirac en 1995 une inflexion importante dans la mémoire officielle de la seconde guerre mondiale.** En effet, le **Président de la République y reconnaît la responsabilité** de « *la France* », de « *l'Etat français* », dans les « *rafles* » et « *arrestations* » « *d'hommes, de femmes et d'enfants juifs* » (« *policiers, gendarmes, commissariat de police* ») et leur « *déportation* » (« *camp de transit* », « *trains pour Auschwitz* ») qui a fait « *76 000 victimes* » qui « *ne reviendront pas* ». Ainsi, Il s'agit d'une « *faute collective* » commise par « *les autorités de Vichy* », « *l'Etat français* », qui a « *secondé la folie criminelle de l'occupant* » en « *répondant aux exigences des nazis.* »

**C'est la première fois depuis 1945** qu'un chef de l'Etat reconnaît une telle responsabilité. Auparavant, depuis l'ordonnance du 9 août 1944 et jusqu'à François Mitterrand le prédécesseur de Jacques Chirac, la

République considérait que le régime de Vichy n'avait jamais été « *la France* », et que la Résistance avait perpétué la République, qui ainsi n'était pas responsable de la déportation des Juifs. Mais depuis les années 1970, des films comme Le chagrin et la pitié, de M Ophuls (1971), ou des livres comme La France de Vichy, de l'historien américain Robert Paxton (1973), avaient contribué à porter un nouveau regard sur le régime de Vichy et de la collaboration.

Jacques Chirac opère un glissement d'une France nation soudée par le patriotisme face à l'occupant (résistancialisme), à **une France** « *patrie des Lumières et des Droits de l'Homme, terre d'accueil et d'asile* », **coupable** de crime contre l'humanité au nom « *d'une idée de l'Homme, de sa liberté et de sa dignité* », qui doit donc au nom de la repentance « *reconnaitre les fautes du passé commises par l'Etat* ».

Ces évolutions sensibles de la mémoire de l'Etat s'expliquent aussi par l'**émergence, depuis les années 1970, des mémoires refoulées** par le résistancialisme de 1945 à mai 1969, en particulier « *le souvenir* » de « *la communauté juive* » des « *6 millions de martyrs de la Shoah* », l'extermination des Juifs d'Europe. La place de plus en plus centrale de cette mémoire juive de la déportation, qui devient celle « *de toute la France* », a été permise par des films comme Shoah, de Claude Lanzmann (1985), puis, à l'initiative de l'association de Serge Klarsfeld des fils et filles de déportés de France, par les procès de Klaus Barbie (1987), mettant sur la scène médiatique la déportation des enfants juifs d'Izieu, de Paul Touvier (1994), responsable de la milice et de l'assassinat de 7 Juifs, et de Maurice Papon (1997), organisateur de la déportation de 1680 Juifs en tant que secrétaire général de la Préfecture de Gironde.

**A côté du résistant apparaît donc dans le discours celle des « juste »**, les « *nombreuses familles françaises* » qui, par leur « *action héroïque et fraternelle* », ont « *soustrait aux recherches impitoyables de l'occupant et de la milice les familles juives traquées* ». Le titre de « Juste » est décerné par une institution de l'Etat d'Israël. Serge Klarsfeld estime que ces nombreux Français qui ont aidé leurs compatriotes juifs à échapper à la déportation expliquent le bilan plus faible, relativement à d'autres pays d'Europe, de la déportation en France : 76 000 victimes sur 300 000 Juifs habitant en France.

**Cependant, le discours ne rompt pas complètement avec le résistancialisme**, lorsqu'il évoque dans le dernier paragraphe le « *vaste mouvement de résistance* » notamment à partir de 1942, témoignant d'« *une certaine idée de la France, droite, généreuse, fidèle à ses traditions, à son génie. Cette France n'a jamais été à Vichy. (...)* » Ainsi l'Etat ne rompt pas avec la mémoire de la résistance qu'il continue à entretenir (Notamment dans les collèges et lycées, par le concours de la résistance, puis la lecture de la lettre de Guy Môquet sous Nicolas Sarkozy).

On peut donc parler davantage d'évolution ou de glissement que de rupture dans le discours officiel qui reste marqué par la dichotomie.

[Consigne : « puis vous dégagerez les limites de ces documents pour traiter le sujet, et l'intérêt de les étudier ensemble. »]

Ainsi, il y a grand **intérêt à étudier deux documents complémentaires qui marquent bien l'évolution sensible de la mémoire officielle à partir de 1995**, avec un discours de J Chirac qui marquera son septennat. **Le document 1 est davantage caricatural** à travers le choix ciblé d'un épisode particulièrement glorieux de la libération, puisque les Parisiens avec la Résistance se sont libérés seuls.

Cependant, **aucun document ne concerne la période 1946-1958 (IV<sup>o</sup> République) ni récente** (globalisation et diversification des mémoires). Il s'agit de **documents qui se limitent à l'évolution de la mémoire officielle - et gaulliste** - nous donnant une vision partielle mais néanmoins centrale de l'évolution des mémoires de la seconde guerre mondiale.